



Charpente et ossature bois

Programme détaillé



Cette formation se réalise en conventionnement avec la Fédération Écoconstruire



Objectifs de la formation :

Construire une charpente et une ossature bois afin d'accueillir un remplissage en matériaux bio et géosourcés et/ou non industrialisés s'inscrivant dans une démarche de construction durable

(Fiche RNCP 40571)

Les objectifs de l'unité de formation visent l'acquisition des compétences opérationnelles suivantes :

1- Fabriquer des éléments en ossature bois type ossature-plateforme et ossature en débitant et en assemblant du bois aux caractéristiques techniques adaptées afin d'accueillir des bottes de paille et bétons allégés en terre-paille ou chaux-chanvre dans une démarche de construction durable.

2- Implanter un bâtiment à ossature bois en réalisant des barrières capillaires, une semelle, le levage, la stabilisation, les liaisons et la fixation des éléments afin de répondre aux exigences bioclimatiques et du DTU 31-2.

3- Réaliser une charpente simple en bois (pannes sur mur pignon et chevrons) en préparant et en assemblant les pièces jusqu'à la pose de l'écran de sous-toiture afin d'accueillir des matériaux bio, géo sourcés ou de réemploi et la couverture.

4- Réaliser un solivage avec plancher bois pour un bâtiment bioclimatique en assurant la conformité et des choix orientés en fonction de la qualité environnementale afin de s'inscrire dans une démarche de construction durable



Contenus de la formation :

170 heures de formation modularisées :

Module 11 : Fabriquer des éléments en ossature bois (35h)

Module 12 : Implanter un bâtiment à ossature bois (21h)

Module 13 : Réaliser une charpente simple en bois (70h)

Module 14 : Réaliser un solivage avec plancher bois (21h)

Apprentissages disciplinaires et transversaux (23h)



Modalités d'accès à la formation :

- **Pré-requis**: Avoir une expérience ou avoir fait valider un projet dans le domaine (expérience professionnelle, stages, pré-qualification dans ce domaine, ...)
- Dépôt d'un dossier de candidature à télécharger sur notre site <https://scic-eclis.org/formations/> ou à retirer au siège d'ECLIS entre janvier et mai de chaque année
- Sélection sur dossier puis informations collectives suivies d'entretiens individuels de recrutement



Validation de la formation :

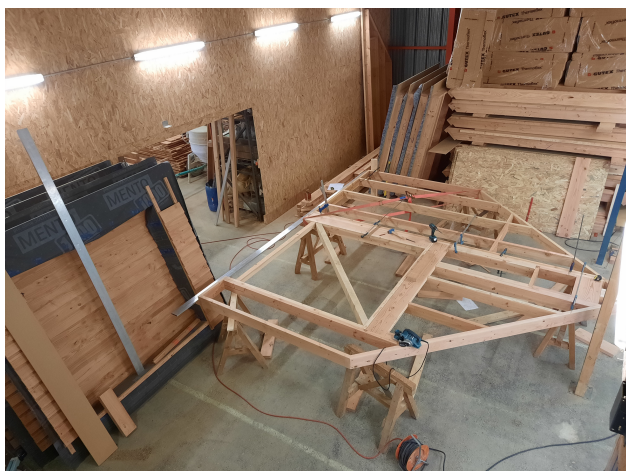
Certification professionnelle de niveau 3 créée par la Fédération Écoconstruire, validée par :

1-La réalisation d'un dossier professionnel

2-Un questionnaire professionnel

3-Un examen final qui comprend :

- Des épreuves pratiques sur maquettes
- Les membres du jury reçoivent ensuite le candidat.e pour un entretien individuel technique d'une heure



Modalités pédagogiques et organisation du parcours :

- Des interventions théoriques en salle, des visites et observations sur sites
- Des travaux coopératifs, des apprentissages sur chantier école et/ou sur plateau technique
- Organisation du parcours de formation : chantier d'application, théorie en centre de formation, stages en entreprise.
- **La SCIC s'inscrit dans les principes d'une société inclusive. À ce titre, un référent handicap est à même de répondre à toute question sur l'accessibilité à nos formations.**



Informations pratiques :

- Dates de la formation :
 - De septembre à juin
 - Inscriptions possibles de janvier à mai de chaque année
- Lieu de formation : 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT
- **www.scic-eclis.org/ contact@scic-elis.org**
- **Tel : 02 96 87 94 86**



Taux de réussite et d'insertion :

- Entre 2019 et 2025 sur les 79 stagiaires présenté.e.s à la validation finale 75 ont obtenu leur certification, soit un taux de réussite de 95%
- Taux d'insertion global moyen dans le secteur 6 mois après la fin de la formation (2019-2023): 58,7%



Témoignages :

"Formation très dense, très intense. Dans l'ensemble, très satisfait..." (juillet 2025)

"Un second souffle, voici donc ce que je cherchais et que je trouve au travers des enseignements d'ECLIS." (juin 26)

"La formation m'a apporté des compétences techniques essentielles : menuiserie, charpente, mise en œuvre de matériaux biosourcés, lecture de plans, organisation des tâches, respect des règles de sécurité et de qualité." (juin 26)

"Quel pied de se sentir capable. Quel pied de s'être débarrassé du sentiment d'imposture sous le costume de l'ingénieur. Quel pied de se sentir œuvrer concrètement à la société à laquelle on inspire (d'autant plus quand l'actualité brûlante nous en rappelle l'urgence... 🇫🇷) Quel pied, enfin, d'avoir le sentiment d'un nouveau départ !" (juin 26)



Financements :

- **Contrat d'apprentissage**
- **Contrat de professionnalisation**
- **Reconversion ou promotion par l'alternance**
- **Validation des Acquis de l'Expérience en alternance**
- **Pour la plupart des contrats en alternance la formation est gratuite et une rémunération totale ou partielle est versée par l'entreprise**

